Synthèse du diagnostic - Equipements et services

Fiche 7/13

Une offre concentrée dans des « pôles »

L'armature urbaine conditionne l'organisation des équipements et services

En effet, on ne trouve pas les mêmes natures de services dans toutes les communes, car le temps d'accès à ces services et leur fréquence d'utilisation varient.



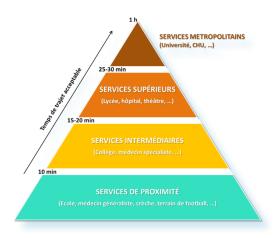
Le saviez-vous ?

Un pôle de proximité concentre au moins 12 types d'équipements et services dits « de proximité »

Un pôle intermédiaire concentre au moins 14 types de services de niveau intermédiaire

Un pôle supérieur concentre au moins 18 types de services de niveau supérieur

N.B : Les niveaux des pôles s'imbriquent : un pôle supérieur est également pôle intermédiaire, lui-même pôle de proximite



Trois pôles rayonnent sur le territoire et structurent les déplacements des habitants.

- Les communes de Poix-de-Picardie, Airaines et Aumale-Gauville se distinguent par le nombre conséquent et la diversité de leurs équipements et services. Malgré un centre-bourg animé et un poids démographique similaire, Airaines apparaît en retrait vis-à-vis des deux autres, du fait de son offre moins diversifiée et d'un affaiblissement économique.
- Des pôles de proximité accessibles en moins de 10 minutes.
- Les communes de Beaucamps-le-Vieux, Hornoy-Le-Bourg, Molliens-Dreuil et Quevauvillers assurent une fonction de proximité permettant d'équilibrer l'offre dans la partie centrale du territoire.
- Un espace rural central multi polarisé.
- Sur les marges du territoire, les habitants des zones plus rurales peuvent se rabattre sur l'offre des pôles intermédiaires extérieurs (Aumale, Oisemont ou encore Flixecourt). De ce fait, ces marges ainsi que le « cœur » du territoire semblent être structurés par des « systèmes communaux », un mode d'organisation en réseau nécessaire pour satisfaire la grande majorité des besoins courants des habitants.

Un accès inégal aux équipements supérieurs et métropolitains

Un déséquilibre est-ouest

Dans les communes « périurbaines », la proximité d'Amiens constitue un véritable atout pour les habitants, qui disposent ainsi d'une grande variété d'équipements et de services intermédiaires et supérieurs à environ 20 minutes du domicile. En revanche, les communes situées à l'ouest de l'axe Poix-Airaines se trouvent à plus de 25 minutes d'un pôle de rang supérieur (Abbeville) voir métropolitain (Amiens).

L'absence de lycée pénalise les communes du sud et de l'ouest

Plusieurs communes, situées dans un triangle Gauville – Sainte-Segrée – limite de l'Oise, ont signalé les difficultés de transports pour les lycéens pour se rendre à Amiens. De ce fait, beaucoup sont internes ou sont conduits au lycée par leurs parents.

Une offre commerciale limitée

1 commune sur 6 dotée d'un commerce de bouche (boulangerie, boucherie ou épicerie-supérette)

La faible densité commerciale du territoire est liée à la taille limitée du bassin de population, à l'accessibilité limitée de certains commerces (situation géographique et horaires) et à la concurrence de la grande distribution et des pôles extérieurs. La rareté de l'offre sédentaire est compensée par le commerce ambulant qui dessert la majorité des communes.



Le saviez-vous?

3 communes sont dotées d'un commerce multi-services de type café-épicerie : Croixrault, Neuville-Coppegueule et Liomer (établissement communal) et une commune possède un café-restaurant communal (Quesnoy-sur-Airaines).

Une évasion commerciale importante

En 2015, 66 % des dépenses alimentaires se réalisent sur le territoire (élargi à la Région de Oisemont), témoignant d'un faible niveau d'évasion. A l'inverse, celle-ci est importante pour les dépenses non alimentaires (77% sont réalisées à l'extérieur).

Une influence significative des centres commerciaux amiénois

Il s'agit principalement du centre commercial d'Amiens Sud-Dury dont la zone de chalandise recouvre l'intégralité du territoire, et dans une moindre mesure de Carrefour Saint-Ladre et du pôle Jules Verne. D'autres zones commerciales tirent profit de leur situation sur les flux domicile-travail et connais sent une croissance de leur chiffre d'affaires (Salouël, Saleux).

Evolution du chiffre d'affaires par commune (en million €)

		2006	2015	Evolution du CA
Pôle	OISEMONT	21	25	+ 19 %
	AIRAINES	30	23	- 23 %
	POIX DE PICARDIE	19	21	+ 10,5 %
	GAUVILLE-AUMALE	13	16	+ 23 %

Source: AID Observatoire - 2015

Des services de proximité qui s'étoffent

Une modernisation liée à la montée en compétences de la communauté de communes

Les efforts d'amélioration de l'offre se constatent dans plusieurs domaines :

- la petite enfance : relais d'assistants maternels (RAM), halte-garderie itinérante, extension de la crèche de Poix-de-Picardie et implantation prochaine d'un multi-accueil à Airaines ;
- la culture : mise en réseau des bibliothèques, réhabilitation du cinéma de Poix-de-Picardie (213 sièges), programmation culturelle diversifiée marquée par un temps fort annuel, le festival du « Chahut Vert » (Hornoy-le-Bourg) ;
- le sport : centre aquatique à vocation régionale en construction sur la ZAC de Croixrault ;
- la santé et les personnes âgées : nouveaux services développés dans le cadre du projet Innovation- Santé-Autonomie (maisons pluridisciplinaires de santé, Service d'Accompagnement pour Bien Vieillir à Domicile, transport à la demande).

Une organisation scolaire à réinterroger dans le cadre de la future intercommunalite

Environ 2000 élèves étaient scolarisés dans le premier degré en 2013 dans 23 établissements (légère hausse des effectifs en 2015). L'offre périscolaire est particulièrement développée mais il existe des disparités selon le mode d'organisation (8 RPC ou RPI, une dizaine d'écoles communales).

Des opérateurs nationaux qui se réorganisent en zone rurale

4 Maisons de services au public seront implantées à terme sur le territoire de la future intercommunalité (Molliens-Dreuil, Conty, Oisemont et Beaucamps-le-Vieux).

D'autres moyens peuvent être mobilisés pour réduire les inégalités d'accès : une mobilité facilitée (exemple : convention TISOA-Pôle Emploi depuis 2015) ou le recours aux services dématérialisés. Toutefois, seulement 17 communes du Sud-ouest amiénois disposent d'une bonne couverture numérique (débit supérieur à 30 Mbits/sec).



Cinéma le Trianon, Poix-de-Picardie © ADUGA









PLUi de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois